

Cote du document: EB/133
Date: 28 décembre 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent trente-troisième session du Conseil d'administration – RÉUNION EN LIGNE

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Luis Jiménez-McInnis
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-troisième session
Rome, 13-16 septembre 2021

Table des matières

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR – OUVERTURE DE LA SESSION	1
POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR – DÉBAT STRATÉGIQUE AVEC LE PRÉSIDENT DU FIDA: LA PROTECTION SOCIALE EN MILIEU RURAL ...	2
POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS INSTITUTIONNELLES	3
a) Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2022, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2022 et du plan indicatif pour 2023-2024 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA	3
b) Communication globale et sensibilisation externe: la voie à suivre pour FIDA12 et au-delà.....	5
c) Politiques et stratégies	6
i) Politique du FIDA en matière de reclassement	6
ii) Politique révisée en matière de finance rurale	7
POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR – GESTION GLOBALE DES RISQUES	7
a) Politique de gestion globale des risques.....	7
POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR – ÉVALUATION	8
a) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI).....	8
b) Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)	8
POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	9
a) Rapport sur les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les stratégies de pays examinées lors des consultations du Conseil d'administration.....	9
POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS FINANCIÈRES	9
a) Mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré: le programme d'eurobons à moyen terme du FIDA.....	9
b) Prêts du FIDA assortis de conditions ordinaires: mise à jour des éléments de tarification.....	10
c) Informations actualisées sur l'état de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) .	11
i) Niveau cible du programme de prêts et dons et annonces de contributions pour FIDA12.....	11
ii) Rapport sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA.....	11
POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR – RAPPORT DE SITUATION.....	12
a) Informations actualisées sur la participation du FIDA à la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement	12
POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS DIVERSES.....	13
a) Présentation orale d'informations sur la création d'un fonds fiduciaire pour l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique.....	13
b) Présentation orale d'informations sur la contribution du FIDA au Sommet sur les systèmes alimentaires	13
c) Décentralisation 2.0.....	15
POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR – GOUVERNANCE.....	16
CLÔTURE DE LA SESSION	17

Annexes

- I. Résultats concernant les points soumis pour approbation par vote par correspondance à la cent trente-troisième session du Conseil d'administration
- II. Liste des documents soumis avant la cent trente-troisième session du Conseil d'administration
- III. Délégations à la cent trente-troisième session du Conseil d'administration
- IV. Ordre du jour de la cent trente-troisième session du Conseil d'administration – 13-16 septembre 2021

Procès-verbal de la cent trente-troisième session du Conseil d'administration – RÉUNION EN LIGNE

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

1. La cent trente-troisième session du Conseil d'administration a été ouverte par le Président du FIDA et président du Conseil d'administration, Gilbert F. Hounqbo.
2. Le procès-verbal suit l'ordre dans lequel les points étaient inscrits à l'ordre du jour. Lorsqu'il y a lieu, les principaux résultats des délibérations sont présentés dans des encadrés. La liste des documents présentés au Conseil d'administration figure à l'annexe II.
3. Le discours d'ouverture du président du Conseil d'administration est intégralement disponible en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA, sous la cote [EB 2021/133/INF.7](#).

Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration est convenu d'examiner un ordre du jour restreint, et a décidé que certains points feraient l'objet d'observations en ligne, tandis que d'autres seraient soumis pour approbation par vote par correspondance. Les résultats des votes par correspondance sont présentés à l'annexe I.
- Le Conseil d'administration a été informé des modifications suivantes apportées à l'ordre du jour:
 - Les propositions concernant le Projet de transformation économique des zones rurales du Khyber Pakhtunkhwa (Pakistan) et le Projet de transformation pour une agriculture climato-compatible (Viet Nam) ont été retirées afin de disposer de plus de temps pour conclure les négociations. Ces deux propositions seront soumises à l'approbation du Conseil d'administration dès que possible.
 - Une présentation orale d'informations sur la création du fonds fiduciaire pour l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique et une autre sur la contribution du FIDA au Sommet sur les systèmes alimentaires ont été ajoutées au chapitre des questions diverses.
- À la demande d'un membre du Conseil, l'examen des modalités relatives aux sessions du Conseil d'administration au FIDA (EB 2021/133/R.33), qui devait être initialement approuvé par vote par correspondance, a été inclus dans la discussion en séance.
- Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour en tenant dûment compte des modifications qui précèdent. Les versions révisées de l'ordre du jour et du programme de travail sont disponibles sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA ([EB 2021/133/R.1/Rev.1](#) + [Add.1/Rev.3](#)).

Point 3 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA: la protection sociale en milieu rural

Résultats des délibérations:

- La direction a pris note des contributions et des précieux éclairages apportés par les membres au sujet de la protection sociale en milieu rural.
 - Les membres se sont félicités de la perspective d'un dialogue ouvert sur des questions d'importance stratégique pour le Fonds et ont proposé de suggérer des sujets à examiner à l'avenir. En conséquence, la direction retiendrait quelques sujets potentiels et les communiquerait aux Coordonnateurs et amis afin de recueillir leurs commentaires.
4. Les membres du Conseil d'administration ont souligné l'importance des régimes de protection sociale, notamment au vu de la COVID-19. Tout en reconnaissant les liens importants entre la protection sociale en milieu rural et les investissements du FIDA, plusieurs membres ont estimé que ce domaine n'était pas au cœur de la mission essentielle du FIDA et ont souligné la nécessité pour le Fonds de se concentrer sur son avantage comparatif. Si les membres ont exhorté la direction à éviter toute dérive de la mission ou toute extension excessive des domaines d'intervention, certaines possibilités de contribution du FIDA ont été définies, notamment en matière d'assurance agricole ou dans les domaines du renforcement de la résilience face aux chocs climatiques, de la promotion de l'accès à des financements climatiques et de l'appui à la conception et au ciblage des régimes de protection sociale.
 5. Certains membres ont considéré que le FIDA pourrait élaborer des régimes de protection sociale en fonction des besoins des différents pays. La direction a été invitée à examiner les incidences financières d'une participation active dans ce domaine.
 6. De nombreux membres du Conseil d'administration ont souligné l'importance des partenariats et la nécessité de tirer parti des synergies et d'adopter une approche coordonnée avec les gouvernements, le secteur privé, les institutions financières internationales (IFI) et les organismes ayant leur siège à Rome, en particulier dans les pays fragiles et touchés par des conflits. La nécessité de participer à des programmes de renforcement de la résilience pour faire face aux effets des changements climatiques a également été soulignée.
 7. Les membres se sont félicités de l'occasion offerte par le point relatif au débat stratégique de se concentrer sur les questions urgentes pour le FIDA et ont demandé que les sujets suggérés pour les prochaines discussions soient acceptés par les membres du Conseil d'administration. En particulier, un consensus s'est dégagé sur le fait qu'un débat sur la phase 2.0 du processus de décentralisation serait le bienvenu. Le président du Conseil d'administration a approuvé ce point et il a été convenu que la direction ferait une présentation sur les progrès réalisés à cet égard, si le temps le permettait, le dernier jour de la session. À l'avenir, la direction transmettrait les sujets des débats stratégiques aux Coordonnateurs et amis et discuterait du choix des sujets à examiner lors des prochaines sessions du Conseil d'administration.

Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles

a) Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2022, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2022 et du plan indicatif pour 2023-2024 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné et commenté le document [EB 2021/133/R.3](#) et son [additif](#) contenant des informations supplémentaires sur la décentralisation.
 - Les prochaines étapes consisteraient à finaliser les propositions et à les soumettre d'abord à l'attention du Comité d'audit lors de sa cent soixante-troisième réunion en novembre, puis au Conseil d'administration lors de sa session de décembre pour qu'il approuve les programmes de travail et donne son aval à la soumission des budgets au Conseil des gouverneurs en février 2022.
 - Le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2022 et le plan indicatif pour 2023-2024 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) seraient aussi examinés par le Comité de l'évaluation à sa cent quinzième session, le 19 octobre.
 - La direction s'est engagée à fournir des informations supplémentaires sur les facteurs de coût, les augmentations prévues à long terme, les dépenses ponctuelles et récurrentes et les frais de fonctionnement et d'administration dans le document final qui serait soumis au Conseil d'administration à sa session de décembre.
8. Le Conseil d'administration a pris note des synthèses présentées par les présidents du Comité d'audit et du Comité de l'évaluation.
 9. Dans une déclaration commune, la Liste A a remercié la direction du FIDA et IOE pour leur contribution à l'élaboration du document. Les membres ont apprécié les informations supplémentaires sur les besoins en ressources liés à la décentralisation présentées dans l'additif. Toutefois, ils ont exprimé des inquiétudes quant à l'augmentation proposée du budget du FIDA de 6,25% en termes nominaux et quant au niveau inhabituel de report de crédits proposé, supérieur aux 3% prévus dans le Règlement financier du FIDA.
 10. Rappelant l'approche de discipline financière suivie par d'autres IFI et le fait que le volume du programme de prêts et dons du Fonds serait similaire à celui de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), la Liste A a demandé que davantage de données granulaires soient communiquées sur les facteurs de coût du budget global, y compris les dépenses de personnel, les postes créés et reclassés, les ambitions à long terme et les coûts associés à la réalisation des engagements pris au titre de FIDA12. Des précisions ont également été demandées sur les dépenses récurrentes et les dépenses ponctuelles, qui pourraient éventuellement être financées par les ressources du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies.
 11. En ce qui concernait le budget d'IOE, tout en notant que son augmentation de 0,51% ne dépassait pas le plafond fixé à 0,9% du niveau moyen du programme de prêts et dons sur trois ans, la Liste A a invité IOE à fournir des explications supplémentaires sur cette augmentation et, en particulier, sur la hausse des coûts relatifs au Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) remanié.

12. Dans une déclaration commune, la Liste C a salué la qualité du document et exprimé un large soutien au programme de travail et aux propositions de budget présentés par le FIDA et IOE, se félicitant en particulier de la priorité accordée au processus de décentralisation. L'importance d'investir dans les technologies de l'information et des communications pour mieux appuyer les infrastructures et les modalités de travail pendant la pandémie, comme indiqué dans la proposition de budget d'investissement, a également été reconnue.
13. En réitérant son appui à l'objectif du FIDA de doubler l'impact de ses opérations d'ici à 2030, la Liste C a souligné la pertinence du prochain Sommet sur les systèmes alimentaires, et a insisté sur la nécessité de prendre en compte les recommandations issues du sommet dans la version définitive du programme de travail et du budget pour 2022.
14. Reconnaissant l'importance de la présence du FIDA sur le terrain et le fait que l'ambitieux programme de décentralisation continuerait d'être un facteur de coût dans les futurs cycles budgétaires, les membres ont demandé à la direction d'inclure dans le document final des informations sur les coûts et les niveaux budgétaires du FIDA prévus pour les années à venir.
15. La direction a souligné les différences entre le FIDA et d'autres IFI, comme la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement, qui ont bénéficié de sources de financement de base (fonds propres) différentes et de généreuses augmentations du volume de leurs ressources reconstituées.
16. En outre, la mise en œuvre du mécanisme du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) a obligé le FIDA à compenser la réduction des remboursements de prêts par le renforcement de son architecture financière et par l'engagement de coûts inhérents liés, entre autres, au Cadre d'emprunt intégré, à la procédure de notation de crédit et à la fonction de gestion des risques, qui devait être dotée de ressources et d'effectifs adéquats. Le recouvrement de ces coûts, ainsi que des coûts relatifs à la décentralisation, à l'expansion du portefeuille du FIDA dans les contextes fragiles et aux réformes internes découlant des objectifs ambitieux de FIDA12, serait impossible dans le contexte permanent d'une croissance nulle du budget.
17. S'agissant des crédits reportés, la direction a précisé que le niveau de 5% proposé pour 2022 permettrait d'achever des activités et de couvrir certaines dépenses non récurrentes retardées en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19, en plus des dépenses imprévues.
18. En réponse aux commentaires du Conseil d'administration sur l'augmentation des coûts relatifs au RARI, le Directeur d'IOE a expliqué que, grâce à la Politique révisée de l'évaluation et à la stratégie pluriannuelle, le RARI remanié comprendrait un examen complet de la fonction d'évaluation dans l'ensemble du FIDA, ainsi que des réflexions plus larges sur les constatations issues des évaluations au niveau de l'institution, des évaluations thématiques et infrarégionales et des évaluations de groupes de projets.
19. Le président du Conseil d'administration a remercié le Conseil pour ses précieux commentaires, qui serviraient à établir sous sa forme définitive la proposition qui serait soumise au Conseil en décembre. Des informations supplémentaires seraient communiquées sur les principaux facteurs de coût, les ambitions du FIDA et les augmentations prévues à long terme, les explications sur les dépenses ponctuelles et les dépenses récurrentes, les frais de fonctionnement et d'administration, les gains d'efficacité réalisés et le coût « réel » du doublement de l'impact des opérations du FIDA sur le terrain.

b) Communication globale et sensibilisation externe: la voie à suivre pour FIDA12 et au-delà

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné et fait bon accueil à l'approche de la communication globale et de la sensibilisation externe, présentée dans le document [EB 2021/133/R.4](#). Lors de la finalisation et de l'application de l'approche proposée, les précieux commentaires formulés par les membres du Conseil d'administration seraient pris en considération.
20. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement le document, ainsi que la vision de l'avenir et la feuille de route pour la communication et la sensibilisation externe du Fonds au cours de FIDA12 et au-delà. Plusieurs représentants de pays des Listes A et B ont pris la parole pour soutenir l'approche stratégique de la communication, en soulignant l'importance spécifique de la communication et de la sensibilisation au niveau local et sur le terrain à l'appui de leur travail de promotion du FIDA. Plus précisément, ils ont rappelé l'importance de veiller à ce que les activités de communication mettent en évidence l'avantage comparatif du FIDA.
 21. À la lumière des priorités du Fonds à l'échelle mondiale, la direction a expliqué que des approches diversifiées et innovantes en matière de communication s'imposaient pour atteindre un large éventail de publics, allant des populations locales aux instances de prise de décisions sur les politiques.
 22. Les membres sont convenus que cette approche stratégique contribuerait à accroître la notoriété du FIDA dans le monde et à mettre en valeur son avantage comparatif, et ils ont souligné la nécessité de faire entendre la voix des populations locales. Il était également fondamental de partager des exemples de réussite fondés sur des données probantes, afin de favoriser la reproduction à plus grande échelle et de mettre en avant l'importance du développement rural pour faire face aux problèmes mondiaux tels que les changements climatiques et pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le personnel du FIDA apporterait une contribution essentielle à la mise en œuvre de cette stratégie de sensibilisation.
 23. Le Conseil d'administration et le Président du FIDA ont tous deux fortement encouragé la création d'une nouvelle unité axée sur la communication, les partenariats et l'innovation et intégrant une démarche de commercialisation. L'élargissement du mandat de la division concernée à la sensibilisation externe a été pleinement approuvé.
 24. La sensibilisation aux activités du FIDA a été jugée essentielle pour développer les partenariats du Fonds. Les manifestations mondiales, telles que le Sommet sur les systèmes alimentaires, la soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la COP 26 et le Sommet de Tokyo sur la nutrition pour la croissance, ont également été considérées comme des occasions de diffuser le message du FIDA.
 25. Dans une déclaration commune, la Sous-Liste C1 a encouragé la direction à considérer les fondations philanthropiques comme un public cible, étant donné les ressources qu'elles permettraient de mobiliser.

c) Politiques et stratégies

i) Politique du FIDA en matière de reclassement

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a accueilli favorablement et approuvé la Politique du FIDA en matière de reclassement, présentée dans le document [EB 2021/133/R.5](#).
26. Dans une déclaration commune, la Liste A a félicité la direction et les membres du Conseil d'administration de toutes les listes pour leur dialogue et leurs échanges constructifs, qui ont conduit à l'élaboration définitive d'une politique pleinement conforme à l'ensemble des principes du Rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA approuvé par le Conseil des gouverneurs.
 27. Cette politique a représenté une étape importante s'agissant d'aider le FIDA à définir des priorités concernant ses ressources limitées, l'objectif étant d'optimiser l'impact sur le développement, en particulier dans les pays les moins à même de s'autofinancer, tout en veillant à ce que les pays qui ne dépendent plus de l'accès aux ressources financières du Fonds continuent à collaborer de manière constructive avec ce dernier.
 28. Dans une déclaration commune, la Liste C s'est fait l'écho de l'appréciation de la Liste A s'agissant de la conformité de la politique aux mesures convenues lors de la Consultation sur FIDA12, et a salué le fait que la politique soit fondée sur le principe d'universalité. Cependant, plusieurs membres ont exprimé des inquiétudes concernant certains critères d'admissibilité et indicateurs à utiliser pour le reclassement, qui semblaient d'ordre général et plutôt difficiles à traduire sur le plan opérationnel – la trajectoire réelle de développement économique des États membres devrait être prise en compte.
 29. La priorité accordée au renforcement des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et l'utilisation opportune des sources de données pour déterminer les seuils de reclassement ont été soulignées comme étant cruciales pour la bonne mise en œuvre de la politique.
 30. Le Conseil d'administration a encouragé la poursuite d'une collaboration productive entre la direction et les États membres afin de maintenir la compétitivité de l'« offre » du FIDA aux États membres et la réactivité du Fonds à l'évolution de la situation économique des pays, sur la base d'un dialogue et d'un accord permanents entre la direction et les États membres du Fonds.
 31. La direction a remercié le Conseil d'administration pour ses précieux commentaires et a rappelé que la politique établissait une série de principes clés convenus pour guider les étapes de sa mise en œuvre. Elle a en outre affirmé son engagement à poursuivre une coopération et un dialogue constructifs avec les États membres, en tenant compte des spécificités de la trajectoire de développement de chaque pays, et à veiller à ce que le processus de reclassement résulte de l'examen par le Conseil d'administration des COSOP et des objectifs précis qui y sont fixés.
 32. En ce qui concernait le respect des délais et les indicateurs de pays sous-jacents à considérer comme des déclencheurs de reclassement, la direction avait déjà entamé des discussions avec IOE en vue de prendre en compte les résultats actualisés des évaluations de pays dans les COSOP.
 33. Le FIDA préserverait la compétitivité de son offre financière en s'assurant de pouvoir recouvrer intégralement les coûts d'emprunt, tout en donnant accès à des instruments de financement du développement durable assortis d'un degré important de concessionnalité adapté au niveau de développement de chaque emprunteur.

ii) Politique révisée en matière de finance rurale

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé la Politique pour des services financiers inclusifs en milieu rural, présentée dans le document [EB 2021/133/R.6](#), et a pris note des observations d'IOE contenues dans l'[additif](#).
- La direction a accepté d'organiser un séminaire informel du Conseil d'administration avant la fin de l'année, afin de discuter du calendrier et de l'orientation générale du plan d'action pour la mise en œuvre de la politique, des principaux piliers et des liens avec les politiques complémentaires existantes.
- La direction s'est engagée à rendre compte au Conseil d'administration, en décembre 2022, de la première année de mise en œuvre de la politique.

34. Les membres du Conseil d'administration ont accueilli favorablement la Politique pour des services financiers inclusifs en milieu rural, sa conformité avec le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et l'accent mis sur une plus grande intégration de la question des services financiers dans les programmes de développement des filières. La politique mettait également davantage l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, ainsi que sur le renforcement de la résilience des populations rurales pauvres face aux chocs grâce à la gestion des risques climatiques. À cet égard, il était crucial de fournir une assistance technique et des services financiers et d'appui adaptés pour inclure les femmes et les jeunes.
35. Les membres ont apprécié la notion d'inclusion, l'approche visant à favoriser une plus grande durabilité et l'ancrage de la politique dans la réalité des femmes et des hommes ruraux pauvres. Plusieurs membres ont demandé davantage d'informations sur les modalités de mise en œuvre, les prochaines étapes, le calendrier, les capacités internes – tant humaines que financières – et les mesures visant à améliorer la conception et l'exécution des projets par le renforcement des capacités sur le terrain.
36. La direction a pris note des précieuses contributions du Conseil d'administration et a accepté d'organiser un séminaire informel avant la fin de l'année en vue de présenter le plan d'action pour la mise en œuvre de la politique.
37. En outre, la direction a attiré l'attention sur les activités en cours visant à renforcer les capacités techniques internes et externes, notamment grâce à la formation et au recrutement de personnel supplémentaire, ainsi qu'à l'appui fourni par l'Unité de la collaboration avec le secteur privé, composée d'experts chevronnés en matière de services financiers ruraux.

Point 5 de l'ordre du jour – Gestion globale des risques

a) Politique de gestion globale des risques

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a accueilli favorablement et approuvé la Politique de gestion globale des risques, présentée dans le document [EB 2021/133/R.7](#).
- Une discussion sur la gestion globale des risques aura lieu avec le Conseil d'administration, éventuellement en 2022.

38. La direction a présenté les grandes caractéristiques de la nouvelle Politique de gestion globale des risques. Trois unités du FIDA supervisant les risques financiers, opérationnels et liés à l'exécution des programmes étaient pleinement

opérationnelles et une quatrième unité, chargée de la supervision des risques stratégiques et de l'intégration des risques, serait créée.

39. Une déclaration sur l'appétence pour le risque, une politique en matière de risque opérationnel, un fichier de données sur les incidents et les pertes, et un nouvel outil de surveillance des risques liés à l'exécution des programmes étaient en cours d'élaboration.
40. Le Comité d'audit a examiné et approuvé la politique lors de sa récente réunion. Le président du Conseil d'administration a confirmé qu'elle était considérée comme un élément clé de l'ensemble du processus de gestion des risques au FIDA.
41. Les États membres ont exprimé leur franc soutien à la nouvelle politique, en particulier dans le contexte de la préservation de la note de crédit du FIDA. Les membres sont convenus que la gestion intégrée des risques contribuerait au processus de réforme du FIDA, consoliderait sa mission essentielle et renforcerait la bonne gouvernance.
42. En outre, les membres ont accueilli favorablement les rôles et responsabilités clés clairement définis des parties prenantes de la gestion globale des risques, tels que décrits dans la politique.
43. Les membres et la direction sont convenus de l'importance d'intégrer une culture du risque à l'échelle du FIDA, et la direction a informé le Conseil d'administration des mesures et des initiatives déjà en place pour renforcer les capacités du personnel à cet égard.
44. En réponse à une question sur l'inclusion des risques concernant par exemple l'exploitation sexuelle, la direction a confirmé que ces risques étaient classés dans la catégorie des risques liés aux cas de faute professionnelle et de conduite répréhensible, et faisaient donc partie de la taxonomie des risques. Ces risques, ainsi que tous les risques considérés comme pertinents pour le Fonds, feraient l'objet d'un suivi étroit.
45. Une discussion plus large sur la gestion globale des risques pourrait être envisagée lors des Journées de réflexion du Conseil d'administration en 2022, en réponse aux demandes des représentants.

Point 6 de l'ordre du jour – Évaluation

a) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le RARI, ainsi que les commentaires de la direction, tels qu'ils figurent dans le document [EB 2021/133/R.8](#) et son [additif](#).

b) Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), ainsi que les commentaires d'IOE, tels qu'ils figurent dans le document [EB 2021/133/R.9](#) et son [additif](#).

46. Le Conseil d'administration a pris note de la synthèse présentée au nom du Comité de l'évaluation par son président par intérim. Le Conseil d'administration a salué la qualité du RARI et du RIDE, ainsi que les mesures prises pour harmoniser les méthodes utilisées dans les deux rapports. Les membres ont encouragé IOE et la

direction à poursuivre cette harmonisation. Ces rapports, qui représentaient les produits phares de l'évaluation au FIDA, ont contribué à renforcer le cadre de responsabilité et l'apprentissage à l'échelle du Fonds.

47. De manière générale, les résultats présentés dans les deux rapports ont montré que le FIDA était une organisation performante qui avait atteint un nombre record de bénéficiaires en 2020 (128 millions), malgré les contraintes engendrées par la pandémie de COVID-19. S'il a été noté que de nombreuses cibles de FIDA11 avaient déjà été atteintes ou dépassées, les efforts devaient se poursuivre pour garantir la réalisation de tous les objectifs. La performance était restée faible en matière d'efficacité, de durabilité et de reproduction à plus grande échelle.
48. Tout en se félicitant de la tendance positive globale relative à la performance des projets, des inquiétudes ont été exprimées concernant la performance toujours aussi insuffisante dans les domaines de l'efficacité des projets et de la concertation sur les politiques. Le ciblage des personnes les plus vulnérables a également été évoqué comme un domaine nécessitant une attention renouvelée et renforcée. Examinant la performance du FIDA dans les situations de fragilité, les membres ont noté qu'il était nécessaire d'améliorer l'analyse de la fragilité et des contextes institutionnels dès la phase de conception.
49. Les membres ont apprécié en particulier les résultats positifs obtenus s'agissant de mobiliser des cofinancements et d'affronter de manière proactive la question des projets posant problème, ce qui pourrait permettre de dégager d'importants enseignements pour la conception et l'exécution des projets futurs.

Point 7 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles

a) Rapport sur les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les stratégies de pays examinées lors des consultations du Conseil d'administration

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des résultats de la consultation sur les propositions de projets et de programmes soumises pour approbation, ainsi que sur le COSOP et l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) soumis à l'examen du Conseil.

50. Les membres du Conseil d'administration se sont félicités de la consultation du 6 septembre, au cours de laquelle ont été étudiées les propositions de projets et de programmes soumises pour approbation par vote par correspondance, ainsi que le COSOP et l'ESPP soumis à l'examen du Conseil.
51. Les membres ont apprécié le rapport oral présenté par la direction sur les résultats des délibérations.

Point 8 de l'ordre du jour – Questions financières

a) Mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré: le programme d'eurobons à moyen terme du FIDA

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a accueilli favorablement et approuvé la création du programme d'eurobons à moyen terme du FIDA ([EB 2021/133/R.11](#)).

52. Le Conseil d'administration a pris note du fait que le programme d'eurobons à moyen terme était un outil destiné à rendre opérationnels les placements privés, comme prévu par le Cadre d'emprunt intégré.

53. Les membres du Conseil d'administration ont apprécié les gains d'efficacité liés à la mise en place d'un programme d'eurobons à moyen terme assorti d'un ensemble de documents de référence qui définissent les modalités et conditions générales applicables aux placements privés, afin que les investisseurs et les intermédiaires puissent les analyser et se pencher ensuite essentiellement sur les détails de la transaction. Les membres sont convenus que cette méthode serait rentable et rapide et ont salué le fait que sa contribution à la bonne gouvernance soit mondialement reconnue.
54. Dans une déclaration commune, la Sous-Liste C1 a exprimé son appui ferme au programme d'eurobons à moyen terme, considérant qu'il était opportun d'étudier le marché des placements privés avant le début de FIDA12. Cette source de financement serait d'une importance particulière compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les populations rurales.
55. Les États membres ont demandé des précisions sur la tarification. La direction s'attendait à ce que cette dernière soit établie à la lumière de la tarification en vigueur dans les organismes analogues notés AA+. Ce point a été très bien accueilli et largement considéré comme un moyen d'obtenir des crédits sûrs. La direction a également expliqué comment le FIDA entendait fixer le niveau des intérêts, en tenant compte de ce que les pays pouvaient se permettre, tout en compensant les coûts d'emprunt.
56. La direction a exhorté les États membres à envisager l'octroi de prêts concessionnels de partenaires au FIDA, car ces prêts étaient rétrocédés à des conditions particulièrement concessionnelles et venaient en aide aux personnes les plus démunies.
57. À l'avenir, la direction consulterait le Comité d'audit sur les modalités de collaboration avec les États membres concernant les investisseurs potentiels. En outre, une fois les premières transactions achevées, la direction rendrait compte périodiquement de la position du FIDA par rapport aux autres organismes notés AA+.
58. Des informations supplémentaires sur les aspects juridiques ont été apportées. Les membres se sont félicités de l'examen approfondi des risques juridiques et financiers et des mesures d'atténuation, ainsi que de la procédure par laquelle les placements privés seraient soumis à l'approbation du Conseil d'administration, conformément au Cadre d'emprunt intégré.

b) Prêts du FIDA assortis de conditions ordinaires: mise à jour des éléments de tarification

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné les éléments mis à jour de la tarification des prêts assortis de conditions ordinaires du FIDA ([EB 2021/133/R.12](#)) et a noté que le Comité d'audit avait approuvé les modifications proposées.
- La direction soumettrait un document final à l'approbation du Conseil d'administration lors de sa cent trente-quatrième session, avant le début de FIDA12, qui entrerait en vigueur après l'adoption, par le Conseil des gouverneurs en février 2022, des modifications connexes apportées aux dispositions juridiques.

59. La direction a présenté les modifications proposées, qui couvraient trois aspects des prêts assortis de conditions ordinaires:
- i) la mise à jour de la différenciation de la prime d'échéance du FIDA;
 - ii) la suspension de l'offre assortie d'une marge fixe pour la période couverte par FIDA12;

- iii) la cessation de l'offre libellée en droits de tirage spéciaux. Cette cessation s'inscrivait dans le droit fil des changements normatifs intervenus, et les emprunteurs avaient rarement recours à ce type de prêts.
60. Le Comité d'audit a examiné les mises à jour proposées et approuvé leur soumission au Conseil d'administration.

c) Informations actualisées sur l'état de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12)

i) Niveau cible du programme de prêts et dons et annonces de contributions pour FIDA12

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé un programme de prêts et dons soutenable d'un montant maximal de 3,5 milliards d'USD pour la période couverte par FIDA12 ([EB 2021/133/R.13](#)).

ii) Rapport sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations fournies sur l'état des contributions au titre de FIDA12 ([EB 2021/133/R.14](#)).

61. La direction a informé le Conseil d'administration de l'état des contributions en faveur de la Douzième reconstitution des ressources, qui a été déclarée effective le 18 août 2021, et du niveau soutenable du programme de prêts et dons qui en résulte pour le cycle en question.
62. Le Conseil d'administration a pris note de la synthèse présentée par le président du Comité d'audit concernant l'examen des deux documents. D'une manière générale, les membres ont apprécié le réalisme et la prudence dont avait fait preuve la direction en décidant de ramener le montant cible du programme de prêts et dons à 3,5 milliards d'USD, ce qui a été considéré comme financièrement solide. Toutefois, certaines préoccupations ont été exprimées quant à la pénalisation possible des pays à faible revenu, dont la part de financement diminuerait en termes absolus et relatifs devant un tel niveau de programme de prêts et dons. L'importance de préserver la viabilité financière du FIDA et de mettre en œuvre la réforme du CSD a été reconnue; cependant, il était décevant de constater que, malgré l'augmentation significative des contributions annoncées par certains États membres, les pays à faible revenu pourraient ne pas bénéficier de tout l'appui voulu.
63. Les membres ont encouragé la direction à redoubler d'efforts pour mobiliser des ressources afin d'atteindre une cible de reconstitution des ressources plus ambitieuse – en demandant instamment aux pays qui ne l'avaient pas encore fait d'annoncer leurs contributions dès que possible –, et à s'enquérir de tous les moyens d'augmenter encore la part destinée aux pays à faible revenu.
64. La direction a expliqué comment la hausse considérable des ressources de base avait été en majeure partie compensée par la diminution des rentrées provenant du remboursement des prêts, d'où la nécessité d'augmenter le volume d'emprunt. Des contributions supplémentaires devaient être reçues avant la fin de l'année, et les États membres ont été invités à s'employer activement à compléter leurs contributions afin de pouvoir obtenir l'augmentation de 40% visée dans la résolution sur FIDA12. Des prêts concessionnels de partenaires et des contributions

plus élevées affectées au Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne seraient également les bienvenus et permettraient au FIDA d'allouer davantage de ressources à un degré élevé de concessionnalité.

Point 9 de l'ordre du jour – Rapport de situation

a) Informations actualisées sur la participation du FIDA à la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné les informations actualisées sur la participation du FIDA à la réforme du système des Nations Unies et sur les mesures prises en réponse à l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution sur l'examen quadriennal complet ([EB 2021/133/R.15](#)).

65. Les membres ont félicité le FIDA pour sa participation active à la réforme du système des Nations Unies pour le développement et salué ses travaux visant à renforcer le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Ils ont rappelé combien il était important de travailler de manière coordonnée et en partenariat, en partageant les ressources, en tirant parti des synergies et en évitant les chevauchements. Compte tenu de la nature hybride du FIDA, la direction a été encouragée à coordonner son action avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, ainsi qu'avec les banques de développement multilatérales et régionales.
66. Certains membres ont suggéré de procéder au déploiement conjoint d'experts, de conseillers pour les politiques et de groupes d'évaluateurs et d'effectuer un suivi conjoint, et ont accueilli favorablement les informations fournies sur la mise en place d'un réseau consultatif pour tirer parti des services d'experts dans des domaines précis et apporter un appui selon le principe du recouvrement des coûts.
67. La direction a noté que le FIDA avait déjà atteint un taux de partage des bureaux de 50% avec des organismes des Nations Unies similaires ou d'autres IFI, et qu'il continuait à rechercher des possibilités de partager des locaux dans le cadre de ses activités en cours en vue de mettre en place de nouveaux bureaux de pays.
68. Répondant à une question sur les cofinancements mobilisés par le FIDA auprès du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, la direction a expliqué que les ressources du Mécanisme de relance du FIDA en faveur des populations rurales pauvres avaient été associées à ce fonds au moyen de cofinancements et de projets communs.
69. Enfin, la direction a donné des précisions sur le calendrier et la marche à suivre pour que tous les COSOP et notes de stratégie de pays soient conformes au plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable d'ici à la fin de 2026.

Point 10 de l'ordre du jour – Questions diverses

a) Présentation orale d'informations sur la création d'un fonds fiduciaire pour l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations actualisées fournies par la direction concernant la création d'un fonds fiduciaire pour l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique.

70. Les membres se sont félicités de la présentation orale d'informations par la direction et ont demandé des précisions supplémentaires sur les aspects de gouvernance de l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique, le risque de substitution et de fragmentation des activités, sa complémentarité avec le programme de prêts et dons et les effets potentiels du nombre croissant de fonds fiduciaires sur le personnel du FIDA.
71. Les commentaires ont été dûment pris en compte par la direction. La demande faite au FIDA de participer à une telle initiative reflétait clairement la notoriété accrue du FIDA et la reconnaissance de sa mission essentielle, consistant à appuyer les petits exploitants agricoles pauvres. Des frais de gestion seraient appliqués par le FIDA pour compenser les coûts d'administration du fonds fiduciaire.
72. Notant que l'initiative était axée sur le renforcement de la capacité des gouvernements à assurer la transformation de l'agriculture et une transformation inclusive et durable du monde rural, la direction a souligné la complémentarité avec la nouvelle Politique du FIDA sur les dons ordinaires. En outre, l'appui apporté dans les domaines où les performances étaient médiocres – tels que la concertation sur les politiques, le renforcement des capacités des gouvernements et la pérennité des résultats – présenterait des avantages pour le programme de prêts et dons du FIDA.

b) Présentation orale d'informations sur la contribution du FIDA au Sommet sur les systèmes alimentaires

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations qui lui ont été présentées au sujet de la contribution du FIDA au Sommet sur les systèmes alimentaires.
- La question du suivi de ce sommet serait débattue lors des prochaines Journées de réflexion du Conseil d'administration.

73. Depuis le séminaire informel organisé à ce sujet en avril, le FIDA a continué de diriger et d'appuyer le Sommet sur les systèmes alimentaires et d'y apporter son concours sur plusieurs fronts. Lors du Pré-Sommet en juillet:
- i) Les hauts responsables du FIDA ont participé à sept sessions clés, notamment la réunion sur la piste d'action n° 4 et la session sur le rôle central des banques publiques de développement. Le FIDA a en outre apporté des financements pour assurer la participation physique des représentants des jeunes, des populations autochtones et des organisations paysannes au Pré-Sommet.

- ii) Deux des coalitions que le FIDA avait soutenues – la coalition sur le travail décent et les salaires et les revenus de subsistance et la coalition liée aux banques publiques de développement – ont figuré parmi les huit coalitions annoncées par le secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires.
 - iii) Le FIDA a lancé la plateforme interactive « Parole aux ruraux », qui contenait des vidéos et des témoignages d’habitants des zones rurales.
 - iv) Le Président du FIDA a participé à un débat sur le rôle des organismes ayant leur siège à Rome qui assureraient ensemble le suivi du sommet.
74. Dans le cadre du Sommet sur les systèmes alimentaires, le FIDA a appuyé plus de 40 concertations indépendantes à l’intention des organisations paysannes et des populations autochtones, et plus de 55 concertations d’États membres. Le Fonds est resté membre du Comité consultatif, acteur du levier financier du sommet, adhérent au Réseau des champions et membre de l’Équipe spéciale des Nations Unies. Il a également étroitement collaboré avec CARE, organisation chargée d’assurer la présidence de la piste d’action n° 4, qui est axée sur la promotion de moyens d’existence équitables et a souligné l’importance de la mobilisation des États membres.
75. En prélude au sommet, le 21 septembre, le FIDA lancerait son rapport phare intitulé « Rapport sur le développement rural 2021 – La transformation des systèmes alimentaires au service de la prospérité rurale ».
76. Le FIDA a en outre communiqué des commentaires pour s’assurer que les petits exploitants agricoles des zones rurales et le rôle du financement et de la transformation étaient bien mis en évidence dans la Déclaration d’action du Secrétaire général.
77. Le Sommet sur les systèmes alimentaires serait l’occasion pour le Président du FIDA de souligner les engagements actuels du FIDA en faveur de la transformation des systèmes alimentaires.
78. Depuis le Pré-Sommet, le FIDA a mené le débat sur les prochaines étapes. À ce titre, il a travaillé en étroite collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et la Secrétaire générale adjointe pour définir plus précisément la structure qui dirigerait et coordonnerait les travaux visant la transformation des systèmes alimentaires à la suite du sommet. L’objectif était de tirer parti des travaux existants des organismes ayant leur siège à Rome, des autres organismes des Nations Unies et du large éventail de parties prenantes qui avaient déjà été activement mobilisées. Sous la direction des États membres, il convenait d’y parvenir sans créer de nouvelles entités qui feraient double emploi et seraient en concurrence pour des fonds limités. Le plan actuel consistait à créer une petite équipe chargée de gérer les aspects quotidiens, qui serait hébergée auprès du Bureau du Directeur général de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO). Le FIDA était prêt à se mobiliser pour que cette structure soit une réussite qui réponde aux besoins des États membres.
79. Un membre a demandé si la direction pouvait entamer un dialogue avec le Conseil d’administration sur la manière dont le FIDA prévoyait de donner suite aux résultats pertinents du Sommet sur les systèmes alimentaires dans le cadre de ses activités menées à l’échelle mondiale, régionale et nationale. Ce point a été jugé essentiel pour s’assurer que les résultats ne restent pas lettre morte. La direction a proposé que ce sujet soit abordé lors des Journées de réflexion/de la réunion informelle d’octobre.
80. La direction a également été invitée à envisager de financer des programmes communs avec la FAO et le Programme alimentaire mondial, en vue d’aborder les dimensions spécifiques des systèmes alimentaires au niveau local, ce qui

nécessitait les services d'experts et les ressources complémentaires des trois organismes ayant leur siège à Rome.

81. La direction s'est efforcée d'inclure les incidences financières de la piste d'action n° 4 dans le budget, étant donné que le FIDA jouait un rôle moteur dans ce domaine. Le FIDA participerait au mécanisme de suivi et exercerait ses activités sur les revenus des petits exploitants agricoles aussi longtemps que les ressources financières le permettraient.
82. La direction cherchait également à donner un rôle ou une fonction de conseil aux principales parties prenantes, telles que les populations autochtones, les femmes, les jeunes et les acteurs du secteur privé.

c) Décentralisation 2.0

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note de la mise à jour du processus de décentralisation du FIDA. La direction soumettrait un document sur la décentralisation à la cent trente-quatrième session du Conseil.

83. Les membres ont apprécié les informations fournies et exprimé leur appui solide au processus de décentralisation comme moyen d'accroître l'impact du FIDA. Les principaux avantages relevés étaient l'amélioration de la conception, de l'appui à l'exécution et de la supervision des projets, le renforcement de la concertation avec les gouvernements et l'établissement de partenariats avec d'autres organisations présentes dans les pays.
84. Les membres ont demandé des éclaircissements sur la différence entre les pôles et les bureaux régionaux, et sur la manière dont le passage à un modèle de bureau régional augmenterait l'efficacité et l'efficience des procédures, notant que ces bureaux pouvaient être coûteux à gérer. Tout en reconnaissant que la décentralisation entraînait généralement une hausse des coûts, la direction a expliqué comment le modèle de bureau régional permettrait de résoudre le problème de la dispersion du personnel technique. La direction a également souligné les avantages attendus du modèle de bureau régional, à savoir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour le personnel du bureau régional, un partage des connaissances plus important et la création de partenariats avec les acteurs régionaux, ainsi qu'une supervision et un appui renforcés aux projets.
85. Les représentants ont noté que, avec la présence accrue du FIDA dans les pays où il intervenait, le siège devrait s'adapter, et la nature de l'organisation changerait, ce qui impliquerait de définir clairement les rôles et les responsabilités, et d'accroître la responsabilisation et la délégation de pouvoirs. La direction a communiqué des informations sur ses projets pour le bâtiment du siège, notamment sur les négociations en cours avec une autre IFI et le Gouvernement italien en vue de sous-louer certains bureaux. En outre, des améliorations importantes ont récemment été apportées au cadre de délégation des pouvoirs et au dispositif de responsabilisation afin d'accroître l'autonomie du personnel, de renforcer la culture organisationnelle et de garantir l'application du principe de responsabilité, en mettant particulièrement l'accent sur le terrain.
86. Les membres ont souligné l'importance de la participation du personnel au processus de décentralisation, d'une communication claire et d'un encadrement cohérent. Ils ont encouragé la direction à accorder une attention soutenue au processus d'intégration des nouveaux membres du personnel et au développement des capacités. La direction a noté que l'Association du personnel du FIDA s'était fortement impliquée dans le processus de décentralisation, et que le

perfectionnement et la requalification des effectifs étaient des domaines essentiels qui appuieraient le processus à l'avenir.

87. Des précisions ont été demandées au sujet des incidences budgétaires et sur la manière dont le processus de décentralisation se déroulerait dans la région Amérique latine et Caraïbes. La direction a assuré aux membres que cette région faisait l'objet d'une grande attention et que, compte tenu de ses différences avec les autres régions où le Fonds intervenait, le processus de décentralisation serait adapté aux besoins et aux caractéristiques des pays.
88. En réponse, la direction a communiqué des informations sur les enseignements tirés de la phase initiale de la décentralisation, et a noté l'étroite collaboration avec IOE en vue de la prochaine évaluation au niveau de l'institution sur la décentralisation, qui devait donner lieu à la formulation de recommandations concrètes aux fins de la mise en œuvre.
89. La direction soumettrait un document sur la décentralisation à la cent trente-quatrième session du Conseil d'administration.

Point 17 de l'ordre du jour – Gouvernance

c) Examen des modalités relatives aux sessions du Conseil d'administration au FIDA

Résultats des délibérations:

- Les membres ont examiné le document [EB 2021/133/R.33](#) et ont estimé qu'un délai supplémentaire était nécessaire pour arrêter les modalités des futures sessions du Conseil d'administration. À ce titre, le Conseil a approuvé la proposition de la direction de piloter les réunions en présentiel pour les cent trente-quatrième et cent trente-cinquième sessions du Conseil et pour les réunions des organes subsidiaires du Conseil, si les conditions le permettaient, tout en offrant la modalité hybride aux représentants qui seraient dans l'impossibilité de se rendre sur place. Le Conseil d'administration fera le point sur les enseignements tirés et la marche à suivre proposée en avril 2022.

90. À la demande du représentant d'un État membre, ce point a été examiné en séance plutôt que d'être soumis pour approbation par vote par correspondance. Les membres ont salué l'approche proactive du FIDA, qui a ajusté les modalités de réunion des organes directeurs depuis le début de la pandémie de COVID-19.
91. Les représentants ont exprimé une préférence pour les réunions en présentiel lorsque cela était possible, en veillant au respect des réglementations du pays hôte en matière de santé et de sécurité. Parmi les principaux avantages, l'utilité des réunions en présentiel a été soulignée pour ce qui était de favoriser le dialogue et les échanges et de dégager un consensus entre la direction et les États membres. Les membres ont vivement plaidé en faveur de réunions hybrides afin de permettre la participation des représentants qui n'étaient pas en poste à Rome, de ceux qui étaient soumis à des restrictions strictes en matière de voyage et de ceux qui ne souhaitaient pas participer en personne. La nécessité d'une approche flexible a été notée.
92. La direction a précisé que la garantie que tous les représentants des États membres soient traités sur un pied d'égalité constituait une priorité essentielle et que des mesures seraient prises pour répondre aux demandes des membres, tout en respectant les restrictions liées au niveau d'occupation maximal des salles de réunion au siège et les exigences de distanciation physique.

93. Plusieurs membres ont souligné l'importance de la coordination avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et de l'adoption d'une approche commune. La direction a rassuré les membres en indiquant que les organismes ayant leur siège à Rome avaient fait preuve d'une excellente coordination sur divers aspects depuis le début de la pandémie.
94. En ce qui concernait le dispositif de vote par correspondance, les États membres ont apprécié son utilité, mais ont mis en garde contre son utilisation excessive.
95. En réponse aux demandes des membres, la proposition contenue dans le document EB 2021/133/R.33 a été mise de côté et la direction a proposé de piloter les réunions en présentiel, tout en offrant aux représentants qui ne pourraient pas se déplacer la possibilité de participer en ligne aux cent trente-quatrième et cent trente-cinquième sessions du Conseil d'administration et aux réunions des organes subsidiaires. Le Conseil d'administration ferait le point sur les enseignements tirés lors de ses Journées de réflexion et réévaluerait la proposition contenue dans le document en vue de déterminer la marche à suivre.

Clôture de la session

96. Le président du Conseil d'administration a remercié les membres pour cette session fructueuse, en faisant observer que les représentants avaient toujours fait des remarques constructives dans l'optique de parvenir à un consensus et d'appuyer la direction dans son travail.
97. Le Conseil d'administration a communiqué à la direction des orientations précieuses sur d'importantes questions institutionnelles, telles que la politique révisée relative aux services financiers en milieu rural, la politique de reclassement, le budget et la marche à suivre pour la mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré.
98. Le président du Conseil d'administration a rappelé l'importance de FIDA12 si l'on voulait placer le FIDA sur la trajectoire souhaitée, à savoir doubler l'impact des opérations, et a demandé aux États membres d'augmenter leurs contributions dans la mesure du possible.
99. Le discours de clôture du président du Conseil d'administration est intégralement disponible en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA, sous la cote [EB 2021/133/INF.8](#).

Résultats concernant les points soumis pour approbation par vote par correspondance à la cent trente-troisième session du Conseil d'administration

Point de l'ordre du jour	Libellé	Cote du document	Suffrages exprimés	% des suffrages*	Nombre de voix pour	% de voix pour**	Nombre de voix contre	% de voix contre*	Nombre d'abstentions
16 a)	Affectation de ressources du programme de dons ordinaires du FIDA en faveur du Mécanisme du Fonds pour l'action climatique	EB 2021/133/R.25	5 146,098	81,9	4 923,790	95,7	222,308	4,3	-
16 b) ii) a)	Rwanda: Projet d'irrigation et de gestion intégrée des bassins versants du district de Kayonza – phase II	EB 2021/133/R.28	5 874,648	93,5	5 874,648	100	-	-	-
16 b) iii) a)	Tchad: Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes du Tchad	EB 2021/133/R.29/Rev.1	6 283,511	100	6 283,511	100	-	-	-
16 b) iii) b)	Congo: Projet Agriculture, jeunes et entrepreneuriat	EB 2021/133/R.30/Rev.1	6 283,511	100	6 283,511	100	-	-	-
17 a)	Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session du Conseil des gouverneurs	EB 2021/133/R.31	5 871,092	93,4	5 871,092	100	-	-	-
17 b)	Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA	EB 2021/133/R.32	5 871,092	93,4	5 871,092	100	-	-	-
17 d)	Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2023	EB 2021/133/R.34	6 283,511	100	6 283,511	100	-	-	-

* Le nombre indique le pourcentage de suffrages exprimés sur le total des voix (6 283,511) dont disposent les membres du Conseil d'administration.

Pour que le vote par correspondance soit valable, au moins les deux tiers (4 189,008) du nombre total des voix doivent avoir été reçus.

** Les chiffres indiqués correspondent au pourcentage de votes pour et de votes contre par rapport au total des suffrages exprimés. Les voix pour doivent atteindre une majorité des trois cinquièmes, à condition que cette majorité représente plus de la moitié (3 141,756) du nombre total des voix dont disposent les membres du Conseil d'administration.

Décisions concernant les points soumis pour approbation par vote par correspondance à la cent trente-troisième session du Conseil d'administration¹

16. Questions opérationnelles

a) Affectation de ressources du programme de dons ordinaires du FIDA en faveur du Mécanisme du Fonds pour l'action climatique [A]

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2021/133/R.25 et approuvé la mobilisation de 10 millions d'USD sur le programme de dons ordinaires de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) pour financer et mettre en œuvre le Mécanisme du FIDA pour l'action climatique.

b) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]

ii) Division Afrique orientale et australe

a. Rwanda: Projet d'irrigation et de gestion intégrée des bassins versants du district de Kayonza – phase II

Le Conseil d'administration a examiné la proposition présentée dans le document EB 2021/133/R.28 et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un prêt particulièrement concessionnel d'un montant de quinze millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (15 300 000 DTS), soit approximativement vingt et un millions huit cent mille dollars des États-Unis (21 800 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

iii) Division Afrique de l'Ouest et du Centre

a. Tchad: Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes du Tchad

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2021/133/R.29, les additifs et l'accord de financement négocié, et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Tchad un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de quatre millions cinq cent quatre-vingt mille euros (4 580 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Tchad un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de dix-huit millions trois cent trente mille euros (18 330 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

¹ La communication correspondante (EB 2021/133/V.B.C.) publiée par le Bureau du Secrétaire le 14 septembre 2021 est accessible via les liens suivants: [\[anglais\]](#) [\[arabe\]](#) [\[espagnol\]](#) [\[français\]](#).

b. Congo: Projet Agriculture, jeunes et entrepreneuriat

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2021/133/R.30 et l'accord de financement négocié, et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Congo un prêt à des conditions mixtes d'un montant de six millions six cent mille euros (6 600 000 EUR), équivalant à environ sept millions huit cent mille dollars des États-Unis (7 800 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

17. Gouvernance**a) Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session du Conseil des gouverneurs**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2021/133/R.31 et, conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session du Conseil des gouverneurs. Il a noté que le Conseil des gouverneurs recevrait, avec l'ordre du jour, un programme des activités prévues à l'occasion de la session.

b) Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2021/133/R.32 et approuvé la version révisée du plan à horizon mobile pour la période 2023-2025 et les dates de la visite en Sierra Leone (21 au 25 novembre).

d) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2023

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2021/133/R.34 et approuvé les dates proposées pour ses sessions et ses Journées de réflexion en 2023.

Liste des documents soumis avant la cent trente-troisième session du Conseil d'administration

<i>Numéro du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
Points pour examen en session		
EB 2021/133/R.1 + Add.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2021/133/R.2	3	Document de travail stratégique sur la protection sociale en milieu rural
EB 2021/133/R.3 + Add.1	4 a)	Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2022, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2022 et du plan indicatif pour 2023-2024 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2021/133/R.4	4 b)	Communication globale et sensibilisation externe – la voie à suivre pour FIDA12 et au-delà
EB 2021/133/R.5	4 c) i)	Politique du FIDA en matière de reclassement
EB 2021/133/R.6 + Add.1	4 c) ii)	Politique pour des services financiers inclusifs en milieu rural
EB 2021/133/R.7	5	Politique de gestion globale des risques
EB 2021/133/R.8 + Add.1	6 a)	Rapport annuel 2021 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
EB 2021/133/R.9 + Add.1	6 b)	Rapport 2021 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
EB 2021/133/R.10	7	Rapport sur les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les stratégies de pays examinées lors des consultations du Conseil d'administration
EB 2021/133/R.11	8 a)	Création du programme d'eurobons à moyen terme du FIDA
EB 2021/133/R.12	8 b)	Prêts du FIDA assortis de conditions ordinaires: mise à jour des éléments de tarification
EB 2021/133/R.13	8 c)	Informations actualisées sur le niveau soutenable du programme de prêts et dons de FIDA12
EB 2021/133/R.14	8 d)	Rapport sur l'état de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2021/133/R.15	9	Informations actualisées sur la participation du FIDA à la mise en œuvre des réformes du système des Nations Unies et sur les mesures prises en réponse à l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution sur l'examen quadriennal complet
Points pour examen en ligne		
EB 2021/133/R.16	11 a)	Examen à mi-parcours du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025
EB 2021/133/R.17	11 b)	Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
EB 2021/133/R.18 + Add.1 ² + Add.2	12 a)	Rapport 2021 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)
EB 2021/133/R.19	12 b)	République de Madagascar: Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2021/133/R.20 + Add.1	13 a)	Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte générale du FIDA à la COVID-19
EB 2021/133/R.21 + Add.1	13 b)	République de Madagascar: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2021/133/R.22	14	Rapport sur l'adéquation des fonds propres

² En anglais seulement.

EB 2021/133/R.23	15 a)	Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: informations actualisées sur les progrès accomplis
EB 2021/133/R.24	15 b)	Informations actualisées sur la collaboration du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale
Points pour approbation par vote par correspondance		
EB 2021/133/R.25	16 a)	Affectation de ressources du programme de dons ordinaires du FIDA en faveur du Mécanisme du Fonds pour l'action climatique
EB 2021/133/R.29 + Add.1 + Sup. 1 ³ + Add.2	16 b)	République du Tchad: Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes du Tchad
EB 2021/133/R.30 + Sup.1 ³	16 c)	République du Congo: Projet Agriculture, jeunes et entrepreneuriat
EB 2021/133/R.28	16 d)	République du Rwanda: Projet d'irrigation et de gestion intégrée des bassins versants du district de Kayonza – phase II
EB 2021/133/R.31	17 a)	Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session du Conseil des gouverneurs
EB 2021/133/R.32	17 b)	Programme des visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2023-2025 et date de la visite en Sierra Leone
EB 2021/133/R.33	17 c)	Examen de la fréquence et des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration du FIDA
EB 2021/133/R.34	17 d)	Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2023
Renseignements pour information [I] ou sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé		
D'autres documents présentés pour information, notamment les informations mises à disposition sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront accessibles ici , sur la plateforme interactive réservée aux États membres.		

³ En français seulement.



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

(Arabic: "Delegations at the")
الدورة الثالثة والثلاثون بعد المائة للمجلس التنفيذي

**Delegations at the 133rd session
of the Executive Board**

**Délégations à la cent
trente-troisième session du
Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 133.^{er} período
de sesiones de la Junta Ejecutiva**

Conseil d'administration –
Cent trente-troisième session
13-16 septembre 2021

MEMBRES/SUPLÉANTS**ALGERIA**

Ali TERRAK
Chef de l'Inspection Générale
des finances
Ministère des finances
Alger

Lamia BEN REDOUANE
Secrétaire
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Maria de Fátima MONTEIRO JARDIM
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Carlos Alberto AMARAL
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Carlos Bernardo CHERNIAK
Embajador
Representante Permanente
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

AUSTRIA

Veronika BAUMGARTNER-PUTZ
Senior Advisor
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

BANGLADESH

Md. Shameem AHSAN
Ambassador of the People's
Republic of Bangladesh
to Italy
Rome

Manash MITRA
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of
Bangladesh to IFAD
Rome

BELGIUM

Nathalie CASSIERS
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent adjointe de
la Belgique auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Virginie KNECHT
Attaché
Représentation permanente de la Belgique
auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

BRAZIL

Eduardo ROLIM
General Coordinator of Relations
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Economy
Brasilia

Rodrigo ESTRELA DE CARVALHO
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to IFAD
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

CANADA

Alexandra BUGAILISKIS
Ambassador of Canada to Italy
and Permanent Representative to
the Food and Agriculture Agencies
of the United Nations
Rome

Gloria WISEMAN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Alexandra RICARD-GUAY
Senior Program Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Anatoliy SHATKOVSKYY
Senior Analyst
Agriculture and Food Systems Division
Global Issues and Development Branch
Ottawa

CHINA

LI Hongxia
Deputy Director-General
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Beijing

HAN Dongmei
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

MEI Hongyong
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic
of China to IFAD
Rome

LYU Yi
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

COSTA RICA

Federico Zamora Cordero
Embajador
Representante Permanente
de la Republica de Costa Rica ante la FAO,
el FIDA y el PMA
Roma

Amarilli VILLEGAS CORDERO
Ministra Consejera
Representante Permanente Adjunta
de la República de Costa Rica
ante la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

CÔTE D'IVOIRE

Seydou CISSÉ
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République de Côte d'Ivoire
auprès de la FAO, du FIDA
et du PAM
Rome

Kouamé KANGA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Côte d'Ivoire
auprès de la FAO, du FIDA
et du PAM
Rome

DENMARK

Jette MICHELSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Abeda NASRAT
Intern
The Royal Danish Embassy
Rome

EGYPT

Saad MOUSA
Supervisor of Foreign
Agriculture Relations
Ministry of Agriculture and Land
Reclamation
of the Arab Republic of Egypt
Cairo

Mohammed BORHAN
First Secretary
Alternate Permanent Representative
Embassy of the Arab
Republic of Egypt
Rome

FRANCE

Céline JURGENSEN
Ambassadrice
Représentante permanente
de la République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Arjoun RAJ
Adjoint au chef de bureau
Financement multilatéral du
développement et du climat
Direction générale du Trésor
Ministère de l'économie et des finances
de la République française
Paris

Thomas SAUVAGEOT
Chargé de mission
PAM/FIDA
Rome

Sylvain FOURNEL
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Marie HERVELIN
Assistante des conseillers
Représentation permanente de la France
auprès de l'OAA, du PAM et du FIDA
Rome

GERMANY

Ronald MEYER
Minister
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations
Rome

INDIA

Manisha SINHA
Joint Secretary (OMI)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance of
the Republic of India
New Delhi

Bommakanti RAJENDER
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of India to IFAD
Rome

INDONESIA

Caka Alverdi AWAL
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Agnes Rosari DEWI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

IRELAND

Michelle WINTHROP
Director, Policy Unit
Development Cooperation and
Africa Division
Dublin

Judith RANDEL
Agricultural Development and
Food Systems Advisor
Development Cooperation and
Africa Division (DCAD)
Dublin

Neil GANNON
Economist
Development Cooperation Division (Irish
Aid)
Dublin

Niall CREMEN
Development Specialist
Department of Foreign Affairs
of Ireland
Dublin

ITALY

Gian Paolo RUGGIERO
Director
International Financial Relations
Ministry of Economy and Finance
Rome

Giacomo COSMI
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Alessandra MOSCHITTA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

JAPAN

KURAYA Yoshihiro
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

TAKASUGI Naoko
Senior Deputy Director
Global Issues Cooperation Division
Ministry of Foreign Affairs
Tokyo

KAWA Tomoharu
Official
Global Issues Cooperation Division
Ministry of Foreign Affairs
Tokyo

ODA Masayuki
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to IFAD
Rome

KUWAIT

Khaled ALKHALED
Deputy Operations Manager for
International Organizations
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

LUXEMBOURG

Marie-Lise STOLL
Conseillère
Représentante Permanente adjointe
du Luxembourg auprès de la
FAO, du PAM et du FIDA
Rome

Rebecca ENTRINGER
Conseillère
Ambassade du Grand-Duché
de Luxembourg
Rome

MEXICO

Miguel Jorge GARCÍA WINDER
Embajador
Representante Permanente
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Sandra Paola RAMÍREZ VALENZUELA
Primera Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Eric HILBERINK
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Irene KNOBEN
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Noor KOOLEN
Desk Officer IFAD
Multilateral Institutions and Human Rights
Department
International Financial Institutions Division
The Hague

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Even STORMOEN
Senior Advisor
Section for United Nations Policy
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

Emily Ryen GLOINSON
Advisor
Permanent Mission of Norway to the
UN Organisations in Rome
Royal Norwegian Embassy
Rome

PAKISTAN

Shoaib Sarwar SANDHU
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

SAUDI ARABIA

Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Moisés Morera MARTÍN
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

SWEDEN

Petter NILSSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Lucas LINDFORS
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

Johanna NUDER
Desk Officer
Global Agenda Department
Stockholm

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations
Department
Ministry of Finance of the
United Arab Emirates
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

Fiona PRYCE
Information Manager/Programme Support
Permanent Representation of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

UNITED STATES

Nicholas STRYCHACZ
Deputy Director
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Nirupama PRADHAN
International Economist
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Daniel P. WALD
Food Policy Advisor
Bureau of Economic and Business Affairs
Department of State of the
United States of America
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Porfirio PESTANA DE BARROS
Chargé d'Affaires
Ministro Consejero
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Cote du document:	<u>EB 2021/133/R.1/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>13 septembre 2021</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F

Investir dans les populations rurales

Ordre du jour – Session en ligne

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsable des questions techniques et de la transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-troisième session
Rome, 13-16 septembre 2021

Ordre du jour de la cent trente-troisième session du Conseil d'administration – Session en ligne

Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. Compte tenu des mesures de précaution prises dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la cent trente-troisième session du Conseil d'administration se tiendra en ligne. Elle aura lieu du lundi 13 au jeudi 16 septembre 2021, de 12 h 30 à 17 h 30.

2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés et associés à un code couleur comme suit:

I. Points pour examen en session

II. Points pour commentaires en ligne

III. Points pour approbation par vote par correspondance

IV. Points mis en ligne pour information

3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information; **[C]** = pour confirmation

Points présentés pour information à la section IV

4. Les documents soumis pour information ne pourront être examinés en session que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ce type de demande doit être communiqué par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

Calendrier des travaux de la session

5. Les numéros des points de l'ordre du jour ne correspondent pas nécessairement à l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.

6. Le calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en session.

Ordre du jour

I. Points pour examen en session

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2021/133/R.1 + Add.1/Rev.3) [A]

3. Débat stratégique avec le Président du FIDA: la protection sociale en milieu rural (EB 2021/133/R.2) [E]

4. Questions institutionnelles

- a) Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2022, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2022 et du plan indicatif pour 2023-2024 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EB 2021/133/R.3 + Add.1) [E]
- b) Communication globale et sensibilisation externe: la voie à suivre pour FIDA12 et au-delà (EB 2021/133/R.4) [E]
- c) Politiques et stratégies
 - i. Politique du FIDA en matière de reclassement (EB 2021/133/R.5) [A]
 - ii. Politique révisée en matière de finance rurale (EB 2021/133/R.6 + Add.1) [A]

5. Gestion globale des risques

- a) Politique de gestion globale des risques (EB 2021/133/R.7) [A]

6. Évaluation

- a) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) (EB 2021/133/R.8 + Add.1) [E]
- b) Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (EB 2021/133/R.9 + Add.1) [E]

7. Questions opérationnelles

- a) Rapport sur les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les stratégies de pays examinées lors des consultations du Conseil d'administration (EB 2021/133/R.10) [E]

8. Questions financières

- a) Mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré: le programme de bons à moyen terme en euros du FIDA (EB 2021/133/R.11) [A]
- b) Prêts du FIDA assortis de conditions ordinaires: mise à jour des éléments de tarification (EB 2021/133/R.12) [E]
- c) Informations actualisées sur l'état de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12)
 - i. Niveau cible du programme de prêts et dons et annonces de contributions pour FIDA12 (EB 2021/133/R.13) [A]
 - ii. Rapport sur l'état de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2021/133/R.14) [I]

9. Rapports de situation [E]

- a) Informations actualisées sur la contribution du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement (EB 2021/133/R.15)

17. Gouvernance [A]

- c) Examen des modalités relatives aux sessions du Conseil d'administration au FIDA (EB 2021/133/R.33)

10. Questions diverses [I]

- a) Présentation orale d'informations sur la création d'un fonds fiduciaire pour l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique
- b) Présentation orale d'informations sur la contribution du FIDA au Sommet sur les systèmes alimentaires
- c) Décentralisation 2.0

II. Points pour examen en ligne

Les représentantes et représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au 10 septembre 2021. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

11. Questions institutionnelles

- a) Examen à mi-parcours du Cadre stratégique du FIDA (2016-2025) (EB 2021/133/R.16) **[E]**
- b) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (EB 2021/133/R.17) **[E]**

12. Évaluation

- a) Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (EB 2021/133/R.18 + Add.1 + Add.2) **[E]**
- b) Évaluation de la stratégie et du programme de pays **[E]**
 - i. Madagascar (EB 2021/133/R.19)

13. Questions opérationnelles

- a) Rapport de situation sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte opérationnelle générale du FIDA à la COVID-19 (EB 2021/133/R.20 + Add.1) **[E]**
- b) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) **[E]**
 - i. Afrique orientale et australe
 - a. Madagascar (EB 2021/133/R.21 + Add.1)

14. Questions financières

- a) Rapport sur l'adéquation des fonds propres (EB 2021/133/R.22) **[E]**

15. Rapports de situation **[E]**

- a) Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: mise en œuvre d'un investissement ciblé en faveur des capacités du FIDA (EB 2021/133/R.23)
- b) Informations actualisées sur la coopération du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (EB 2021/133/R.24)

III. Points pour approbation par vote par correspondance

Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-troisième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points suivants par vote par correspondance. Une réponse écrite, précisant le vote (« oui », « non » ou « abstention »), devra être soumise d'ici au 30 septembre 2021, à minuit (heure de Rome). Les résultats de ce vote par correspondance seront communiqués au Conseil d'administration en temps opportun.

16. Questions opérationnelles

- a) Affectation de ressources du programme de dons ordinaires du FIDA en faveur de la mise en œuvre du Mécanisme du FIDA pour l'action climatique (EB 2021/133/R.25) **[A]**
- b) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration **[A]**
 - ii. Afrique orientale et australe
 - a. **Rwanda:** Projet d'irrigation et de gestion intégrée des bassins versants du district de Kayonza – Phase II (EB 2021/133/R.28)
 - iii. Afrique de l'Ouest et du Centre
 - a. **Tchad:** Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes (EB 2021/133/R.29 + Add.1 + Add.2 + Sup.1)
 - b. **Congo:** Projet Agriculture, jeunes et entrepreneuriat (EB 2021/133/R.30 + Sup.1)

17. Gouvernance **[A]**

- a) Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session du Conseil des gouverneurs (EB 2021/133/R.31)
- b) Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA (EB 2021/133/R.32)
- d) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2023 (EB 2021/133/R.34)

IV. Points présentés pour information

18. Rapports des organes subsidiaires [I]

- a) Procès-verbal de la cent treizième session du Comité de l'évaluation (EB 2021/133/R.35)
- b) Procès-verbal de la cent quatorzième session du Comité de l'évaluation (EB 2021/133/R.36)
- c) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante et unième réunion (EB 2021/133/R.37)
- d) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-deuxième réunion (EB 2021/133/R.38)

19. Gouvernance [I]

- a) Rapport sur les sixièmes Journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA (EB 2021/133/R.39)

V. Autres documents soumis pour information

D'autres documents soumis pour information, notamment les informations mises à disposition sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront mis à disposition sur la [plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA](#).